

NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

85 N° 5 1963

La Vierge Marie

J. DE FRAINE

p. 469 - 477

<https://www.nrt.be/fr/articles/la-vierge-marie-1996>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2019

# La Vierge Marie

## MEDITATION BIBLIQUE

Ce fut une délicate attention du Souverain Pontife Pie XII, quand, il y a quelques années, il proclama le dogme de l'Assomption le jour même de la Toussaint. Tous les Saints, en effet, ont part à la royauté béatifiante de Dieu : « Sois sans crainte, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume » (Lc 12, 32). Comme la vie chrétienne n'est que « la continuation et l'achèvement de la vie de Jésus » (S. Jean Eudes), c'est Jésus lui-même qui « dispose du Royaume », comme son Père « en a disposé » pour lui (Lc 22, 29). Si la Sainte Vierge est la Reine de tous les Saints, elle présentera tous les traits qui, dans l'Écriture Sainte, se rapportent à cette participation des fidèles à la royauté de Dieu. En fait la Parole de Dieu nous dévoile trois qualités essentielles, pour qu'un homme puisse prétendre à cet honneur insigne. Le livre de la Sagesse nous enseigne que ce sont les *justes* qui « vivent éternellement ; leur récompense est aux mains du Seigneur, c'est le Très Haut qui d'eux prend souci ; aussi recevront-ils de la main du Seigneur *la couronne royale* et le diadème de beauté » (Sg 5, 15s). A ses apôtres Jésus déclare : « Vous êtes, vous, ceux qui sont demeurés constamment *fidèles* avec moi dans mes épreuves, et moi je dispose pour vous du *royaume* » (Lc 22, 28s). Et l'épître de Saint Jacques proclame : « Dieu n'a-t-il pas choisi les *pauvres* selon le monde comme riches dans la foi et *héritiers du Royaume* qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? » (Jc 2, 5). Ces trois qualités, de justice, de fidélité et de pauvreté, sont réalisées en Marie dans un degré tel, qu'elle apparaît en toute vérité comme « l'Image de l'Église » ; c'est sur ce fondement que se base sa fonction de Reine intimement unie au Roi divin, dont le Fils daigna s'incarner en elle.

### I

Marie est celle qui fut juste par excellence. La justice dans le Nouveau Testament consiste en ceci que l'homme plaît à Dieu grâce à une faveur absolument prévenante de la part de Dieu. La béatitude des « affamés et des assoiffés de justice » décrit l'attitude requise devant Dieu pour que Celui-ci puisse les rassasier (Mt 5, 6). Cette attitude se ramène à une obéissance de foi (Rm 16, 26) et à une

recherche ininterrompue de la volonté de Dieu: « Cherchez d'abord le Royaume et sa justice » (Mt 6, 33), et n'a rien à voir avec un affichage de la justice devant les hommes « pour se faire remarquer d'eux » (Mt 6, 1). C'est cette conformité à la volonté de Dieu qui rend l'homme « juste » et le fait marcher « dans la voie de la justice » (Mt 21, 32).

Cet idéal qui aspire à « servir Dieu en sainteté et justice, sous Son regard, tout au long de nos jours » (Lc 1, 75) plonge ses racines dans le terroir fertile de l'Ancien Testament. D'après le livre de la Sagesse, l'homme a été créé pour « gouverner le monde en sainteté et justice » (Sg 9, 3) et le Deutéro-Isaïe invoque les cieux pour qu'ils répandent « comme une rosée de justice » (Is 45, 8). Pratiquer la justice, c'est craindre Dieu (Act 10, 34): Saint Jacques se tient dans la ligne de l'Ancien Testament, quand il estime: « La foi sans les œuvres est stérile... La foi (d'Abraham) coopérait à ses œuvres et par les œuvres sa foi fut rendue parfaite » (Jc 2, 20-22).

Le Nouveau Testament voit la source de toute justice chrétienne dans l'« Homme Nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de vérité » (Ep 4, 24). Le Christ, en effet, « a porté lui-même nos fautes dans son corps, afin que, morts à nos fautes, nous vivions pour la justice » (1 P 2, 24); « tout homme qui pratique la justice, est né de Lui » (1 Jn 2, 29). La justice chrétienne est un don gratuit du « Dieu des miséricordes ». A l'encontre de la doctrine des Pharisiens, il ne s'agit nullement d'une technique humaine: Dieu « ne s'est pas occupé des œuvres de justice que nous avons pu accomplir, mais, poussé par sa seule miséricorde, il nous a sauvés par le bain de la régénération et de la rénovation en l'Esprit Saint; et cet Esprit, il l'a répandu sur nous à profusion par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que, justifiés par la grâce du Christ, nous obtenions en espérance l'héritage de la vie éternelle » (Tt 3, 5-7). Les Juifs ont méconnu la justice de Dieu; « en cherchant à établir la leur propre, ils ont refusé de se soumettre à la justice de Dieu » (Rm 10, 3). Au contraire, le croyant chrétien accepte de tout perdre pour gagner le Christ; il aspire à « être trouvé en Lui, n'ayant plus sa justice à soi, celle qui vient de la Loi, mais la justice par la foi au Christ, celle qui vient de Dieu et s'appuie sur la foi » (Ph 3, 9). En fait déjà dans l'Ancien Testament les âmes pieuses étaient fermement convaincues que tous leurs actes de justice étaient comme « du linge sale » (Is 64, 5), et que toute véritable justice n'est qu'un « salut » immérité et totalement gratuit: « Ainsi parle Yahvé: Observez le droit, pratiquez la justice, car mon salut est près d'arriver et ma justice de se révéler » (Is 56, 1). C'est pourquoi le Psalmiste multiplie les louanges à l'égard de son Dieu, qui « en sa justice, le défend et le délivre, tend son oreille et le sauve » (Ps 71, 2): « Et moi, sans relâche espérant, j'ajouterai à ta louange; ma bouche

racontera ta justice, tout le jour ton salut; je viendrai dans la puissance de Yahvé, pour rappeler ta justice, la seule » (vv. 14-16).

Plus que toute autre créature humaine Marie est « *speculum iustitiae* », « miroir de justice ». En elle nous admirons la justice divine salvifiante, par laquelle le Dieu Sauveur « rend justes » ceux qui s'attachent passionnément à sa volonté souveraine. A bon droit l'Eglise applique-t-elle à la Vierge les paroles exaltantes du livre d'Isaïe, dans l'actualisation liturgique dont fait preuve l'Introït de la Messe de l'Immaculée Conception: « J'exulte de joie en Yahvé, mon âme jubile en mon Dieu; car il m'a revêtu des vêtements du salut, il m'a drapé dans le *manteau de la justice*, comme un jeune époux se met un diadème, comme une mariée se pare de ses bijoux. Car, comme une terre fait éclore ses germes, comme un jardin fait germer ses semences, le Seigneur Yahvé *fera germer la justice* et la louange devant toutes les nations » (Is 61, 10s).

C'est là le sens du « Magnificat » marial: ce cri de louange de la Vierge, « devant toutes nations », constitue la réponse appropriée aux paroles prophétiques d'Elisabeth « remplie du Saint-Esprit »: « Oui, bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur » (Lc 1, 45). Marie est bienheureuse, c'est-à-dire « bénie entre les femmes » (Lc 1, 42), parce que Dieu lui a communiqué quelque chose de sa puissance et de son sourire, de son abondance royale et de son charme. Et de tout cœur celle qui se sait « comblée de grâce » (Lc 1, 28), c'est-à-dire de faveur divine, rapporte ce don gratuit à « Dieu son Sauveur »; toute sa justice consiste à être « prise sous l'ombre de la puissance du Très Haut » (Lc 1, 35): « Mon âme exalte le Seigneur » (Lc 1, 46).

Au milieu des formules solennelles nourries de piété liturgique juive, décrivant la puissance divine qui, d'un seul geste, renverse l'échelle des valeurs (« disperse les hommes au cœur superbe », « renverse les potentats de leur trône », « élève les humbles, et renvoie les riches les mains vides »), le lecteur attentif peut relever trois ou quatre traits plus personnels, qui semblent remonter à la Mère du Seigneur. Dans ces traits il ne s'agit plus du thème vétéro-testamentaire bien connu de la condamnation des trois « suffisances », l'orgueil, la puissance et les richesses; mais l'attention se concentre sur la personnalité de celle qui ne voulut être que « servante du Seigneur ». La grande merveille dont se réjouit le cœur de Marie, c'est que le Dieu tout-puissant, que commémore le thème vétéro-testamentaire, s'est spécialement intéressé à elle: « Car le Tout-Puissant a fait *pour moi* de grandes choses » (Lc 1, 49). Le dessein le plus grandiose que Dieu ait jamais conçu, il a voulu le réaliser par son intermédiaire: Marie se rend compte du fait que sa justice à elle, c'est-à-dire son rôle et son destin dans l'histoire humaine, est l'aboutissement d'une

longue préparation. Dans le plan rédempteur toutes les « justices » divines, c'est-à-dire ses merveilleuses interventions dans la nature et dans l'histoire, ne sont au fond que des anticipations imparfaites de l'Incarnation. Cet événement constitue, aux yeux de la Vierge, le « salut » et la « justice » suprême ; et, en toute lucidité et simplicité, elle sait qu'elle se trouve au centre des préoccupations divines. Les « grandes choses » que le Seigneur a faites pour elle, en d'autres termes l'élection dont elle est l'objet, font de Marie la « servante » à côté du « Serviteur » ; car toute élection a en vue un « service ». Si Dieu accomplit en elle l'œuvre la plus merveilleuse qu'il a jamais réalisée, c'est parce qu'il veut associer en un seul principe de vie, de réparation et de rénovation, le Christ rédempteur et sa Mère bénie. Voilà le dessein grandiose qui conditionne fondamentalement l'existence de la Vierge : avoir reconnu l'appel et l'attente de son Dieu, voilà sa justice, c'est-à-dire sa conformité parfaite avec la volonté divine.

Au fond Marie est « juste », parce qu'elle « vit de sa foi » : ce que Dieu attend d'elle, elle le veut avec toutes les forces de son âme. Or, si Dieu a fait pour elle de grandes choses, c'est que dans ses intentions, elle est destinée à réaliser à son tour des choses incomparables. Pour tout dire, le destin de Marie c'est d'être Reine pour le salut de l'humanité tout entière ; dans la conception biblique de la royauté, la dignité royale consiste avant tout à assurer le bonheur des subordonnés. Au nom du Dieu Sauveur, Marie doit rendre les hommes heureux ; en tant que *Regina salvans* elle doit — c'est là de nouveau sa « justice » — servir de canal pour les bénédictions divines, qui, par elle, se déverseront sur les hommes rachetés par son Fils. Dans cette perspective se situe le second trait délicatement personnel du « Magnificat ». Avec une audace toute confiante, Marie s'applique la « bénédiction » d'Abraham : « Oui, désormais toutes les générations *me* diront bienheureuse » (Lc 1, 48b). Comme le Patriarche, Marie sait qu'elle va devenir la Mère d'une nombreuse descendance ; il n'est pas question d'un simple souhait de félicitation, comme dans le cas de Léa, l'épouse de Jacob, lors de la naissance d'Asher (Gn 30, 13) ; mais comme Abraham, Marie se rend compte que sa destinée consiste à être une « bénédiction » (Gn 12, 2) pour « toutes les générations de la terre ». Avec plus de ferveur que les fils de la femme parfaite du livre des Proverbes, les chrétiens de tous les temps « se lèveront pour la proclamer bienheureuse » (Pr 31, 128). Déjà ici sur terre « la Bienheureuse Vierge Marie » reçoit les louanges des hommes : « Heures les entrailles qui t'ont portée et les seins que tu as sucés » (Lc 11, 27) ; et son Fils renchérit : « Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent » (Lc 11, 28). Aucun éloge ne décrit mieux la « justice » qui fleurit dans l'âme de Marie.

Devant l'éclat éblouissant de sa vocation sublime, Marie n'a pas

le moindre mouvement de vaine gloire. La « justice » qu'elle constate en elle, est entièrement due à l'action salvifique de son Dieu, auprès duquel « elle a trouvé grâce » (Lc 1, 30). Si elle a prix devant Dieu, c'est que Celui-ci « a jeté les yeux sur son humble servante » (Lc 1, 48). Il n'est pas question ici de la vertu d'humilité, mais tout simplement d'une réelle petitesse. Marie veut rester pour Dieu ce qu'elle est en fait, la plus réservée des femmes du peuple de Nazareth, occupée aux choses simples de la vie domestique, qui ne requièrent aucune compétence spéciale. C'est à cet endroit que Dieu l'a remarquée; c'est en cette qualité qu'elle lui a plu, et qu'elle est ce qu'elle doit être; voilà sa justice. Dès lors elle n'éprouve aucune peine, aucune gloriole à se mettre à la disposition de son Dieu, en tant que « servante ». Au contraire elle est émue, parce que Dieu se penche sur elle comme elle est (le terme hébreu pour désigner la « grâce »). Dieu a trouvé la plus petite, la plus cachée, et a éprouvé de la joie à cause d'elle. Marie reçoit dans son cœur cette joie de son Dieu, et y correspond en s'abîmant dans sa petitesse. Par cette acceptation du bon plaisir divin, elle est vraiment « juste », c'est-à-dire dans les dispositions voulues pour être comblée de grâce. Et cette acceptation de la volonté salvifique de Dieu est véritablement active: nous aussi nous sommes conduits à l'authentique « justice chrétienne » par la « glorieuse Reine du monde », par l'intermédiaire de laquelle Dieu veut notre justice et notre salut.

## II

Marie n'est pas seulement un « miroir de justice »; elle est également la « Vierge fidèle ». Cette fidélité à toute épreuve constitue le second caractère éminemment biblique de Notre-Dame.

Déjà dans l'Ancien Testament Yahvé apprécie au plus haut degré la constance et la fidélité dans son service: « J'ai les yeux sur les *fidèles* du pays, qu'ils demeurent avec moi; celui qui marche dans les voies des parfaits sera mon servent » (Ps 101, 6), c'est-à-dire mon « serviteur » ou ma « servante ». Dans sa célèbre prière, Néhémie s'extasie devant l'élection d'Abraham: « Yahvé, tu es le Dieu qui fis choix d'Abraham, le tiras d'Ur en Chaldée et lui donnas le nom d'Abraham; trouvant son cœur *fidèle* devant ta face, tu fis alliance avec lui » (Neh 9, 7s). A son tour le père des Macchabées rappelle à ses fils, sur son lit de mort: « Abraham n'a-t-il pas été trouvé *fidèle* dans l'épreuve, et cela ne lui a-t-il pas été compté comme justice? » (1 M 2, 52). Cette attitude de l'Ancêtre se retrouve dans ses descendants lointains, les « justes » du livre de la Sagesse: « Dieu les a mis à l'épreuve et les a trouvés dignes de lui... Le Seigneur régnera sur eux pour toujours; ceux qui mettent en lui leur confiance

comprendront la vérité, et ceux qui sont *fidèles* demeureront auprès de lui dans l'amour; car ses élus trouvent grâce et miséricorde » (Sg 3, 5. 8s).

La fidélité humaine, dans la perspective biblique, n'est qu'un faible écho de la fidélité divine prévenante. Il s'agit tout d'abord de « remettre son âme au Créateur fidèle » (1 P 4, 19), qui ne peut se renier lui-même: « Même si nous sommes infidèles, lui reste fidèle » (2 Tm 2, 13). C'est une conviction de foi très profonde qu'exprime le « Cantique de Moïse » au Deutéronome: « Il (notre Dieu) est le Rocher, son œuvre est parfaite, car toutes ses voies sont le droit; c'est un Dieu *fidèle* et sans iniquité, il est rectitude et justice » (Dt 32, 4). A son tour le Psalmiste déclare: « Justice et vérité, les œuvres de ses mains; *fidélité*, toutes ses lois, établies pour toujours et à jamais, accomplies avec droiture et *fidélité* » (Ps 111, 7). La vocation chrétienne se fonde sur une fidélité ininterrompue de la part du « Dieu fidèle, qui vous appelle » (1 Th 5, 24): « Il est fidèle, le Dieu par qui vous avez été appelés à la communion de son Fils, Jésus-Christ, Notre Seigneur » (1 Co 1, 9).

Parmi les « appelés, les choisis, les fidèles » (Ap 17, 14), qui mèneront le combat contre la « Bête », en communion avec le Christ « fidèle » (Ap 19, 11) ou « témoin fidèle » (Ap 1, 5), la « Vierge fidèle » prend une place éminente. Dans son *Magnificat* elle exalte la fidélité avec laquelle le Seigneur « a porté secours à Israël son serviteur, se souvenant de sa miséricorde... en faveur d'Abraham et de sa descendance » (Lc 1, 54s). Constamment les textes de l'Ancien Testament insistent sur le fait que Dieu « se rappelle son amour et sa fidélité pour la maison d'Israël » (Ps 98, 3); dans le Nouveau Testament, le Cantique de Zacharie célèbre Dieu « qui se souvient de son alliance sainte » (Lc 1, 68). Dans la tradition religieuse de son peuple, Marie a appris à se réjouir en Yahvé, et « à exulter en Dieu » son Sauveur (Ha 3, 18). En tant que « servante » du Seigneur, elle est la confidente toute dévouée, qui adhère sans arrière-pensée au bon plaisir de son Maître; elle est l'instrument dont ce Maître divin se sert pour ses intentions rédemptrices; et, en un certain sens, elle est investie du pouvoir même de son Seigneur.

Marie s'abîme dans les desseins de salut, que Dieu forme pour l'humanité tout entière et pour les âmes individuelles. On peut s'imaginer la Vierge, dans l'intimité de sa prière, savourant les paroles du Psalmiste: « Enseigne-moi, Yahvé, la voie de tes volontés, je la veux garder en récompense; fais-moi comprendre et que je garde ta loi, que je l'observe de tout cœur. Guide-moi au chemin de tes commandements, car j'ai là mon plaisir. Infléchis mon cœur vers ton témoignage... Voici, j'ai désiré tes préceptes, vivifie-moi par ta justice » (Ps 119, 33-36. 40).

En tant qu'instrument du salut, Marie s'insère dans la grande

lignée des « serviteurs » fidèles, qui au cours des siècles réalisèrent les desseins divins: les Patriarches (Dt 9, 27), Moïse (Jos 1, 7), David (Ps 18, 1; 36, 1), les prophètes (Esd 9, 11). En méditant les « grandes choses » que le Tout-Puissant a accomplies en elle (merveilles qui dépassent la création, l'exode ou la Loi de l'alliance), Marie se sent un peu comme Elie au Carmel: « Yahvé, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, qu'on sache aujourd'hui que tu es Dieu en Israël, que je suis ton serviteur, et que c'est par ton ordre que j'ai accompli toutes ces choses » (1 R 18, 36).

Marie se révèle encore la servante fidèle du Seigneur, en ce sens qu'elle participe, d'une certaine façon, au pouvoir du Roi divin. Toute sa raison d'être consiste à servir de cause instrumentale dans l'œuvre du salut au profit de toutes les générations. C'est là que réside le point culminant de sa fidélité.

### III

Le P. Lagrange dit quelque part que les béatitudes, qui font l'objet de la prédication de Jésus, ne sont que l'écho des états d'âme de sa Mère. Or la béatitude fondamentale consiste dans la pauvreté spirituelle: « Vous connaissez la libéralité de Notre Seigneur Jésus-Christ, comment de riche il s'est fait pauvre pour vous, afin de vous enrichir par sa pauvreté » (2 Co 8, 9).

Dieu aime ceux qui ont une âme de pauvre. On dirait qu'il possède une sensibilité spéciale (des « yeux » et des « oreilles »), dès qu'il s'agit d'une déficience ou d'une misère humaine. Ce qui attire l'attention de Dieu, ce n'est pas le tapage de ceux qui, d'une façon bruyante, se font valoir ici-bas, de ceux qui suscitent des applaudissements ou des cris de joie. Au contraire, Dieu prête l'oreille aux voix que les hommes dédaignent ou qui sont trop faibles pour se faire entendre d'eux; il se tourne vers la plainte de ceux qui sont dépourvus de forces pour se défendre: le pauvre, l'orphelin, l'étranger, l'exilé. Le sang d'Abel crie vers Lui du sol (Gn 4, 10); si l'orphelin est rudoyé et qu'il se plaint à Yahvé, Celui-ci « prêterà l'oreille à sa plainte » (Ex 22, 22); si celui à qui on n'a pas restitué le manteau au crépuscule crie vers Lui, Yahvé promet: « Moi je l'écouterai, car je suis compatissant, moi » (Ex 22, 26). Ainsi Yahvé fait-il figure de « vengeur du sang » qui « n'oublie pas le cri des malheureux » (Ps 9, 13).

Le cœur de Dieu ne se porte guère vers notre abondance, mais vers les petits et les humbles. « C'est une loi fondamentale du christianisme: les suffisants, qui concentrent tout sur eux-mêmes, qui ne se prêtent jamais à une affaire dans laquelle ils sont incapables de se distinguer, qui s'arrogent constamment les plus beaux rôles,



ne comptent pas aux yeux de Dieu. Il n'y arrête pas son regard. Mais ce qui n'est rien, ce qui est petit et faible, voilà ce qu'il a élu. Cette attitude divine doit être une consolation pour nous; mais en première instance elle nous invite à faire un examen de conscience... Avons-nous pris place avec les puissants, les orgueilleux, les riches, ou avec les humbles et les affamés?... Si nous méprisons nos frères, si nous nous croyons meilleurs que les autres, si nous portons des jugements implacables sur tout homme qui n'est pas de notre avis, si nous avons tant de peine à souffrir une parole de critique, si nous sommes incapables de pardonner la moindre moquerie du prochain et si, au contraire, nous gardons rancune, alors la parole du *Magnificat* pourra s'appliquer à nous: Malheur à vous, superbes, Il vous renversera de votre trône » (Lippert).

Si Yahvé « pare de salut les pauvres » (Ps 149, 4), il n'a pas en vue les « économiquement faibles », c'est-à-dire la classe sociologique des indigents et des mendiants. Mais le terme *'anāw* implique tous ceux qui sont handicapés, qui ne disposent que de capacités diminuées, à cause de la maladie, l'oppression ou le manque de ressources. Les « pauvres devant Dieu » sont ceux qui sont humblement conscients de leur propre petitesse et qui, pour cette raison, attendent tout de Lui. C'est ce « peuple humble et modeste, qui cherche refuge dans le nom de Yahvé » dont parle le prophète Sophonie (So 3, 12), et auquel il adresse l'exhortation pressante: « Cherchez Yahvé, vous tous, humbles de la terre, qui accomplissez ses ordonnances; cherchez la justice, cherchez l'humilité » (So 2, 3). Ce sont ces « pauvres » auxquels le Serviteur de Yahvé « apporte la bonne nouvelle » (Is 61, 2; cf Mt 11, 5), et auxquels Jérémie adresse le brûlant message: « Chantez Yahvé, louez Yahvé, car il a délivré l'âme du pauvre » (Jr 20, 13).

Marie est « la Vierge des pauvres », en ce sens aussi qu'elle fait écho à toutes les âmes pieuses, qui ont été « pauvres devant Dieu »; dans son cœur, leur désir tenace d'accepter Dieu a reçu une orchestration puissante. Marie résume la longue attente de l'Ancien Testament; dans son petit village inconnu (Jn 1, 46) elle communique aux aspirations de ceux qui « attendaient la consolation d'Israël » (Lc 2, 25: Syméon) ou « la délivrance de Jérusalem » (Lc 2, 38: Anne, fille de Phanouel). Elle possède cette « obéissance de la foi » (Gl 3, 2), qui constitue l'attitude religieuse fondamentale. Si Dieu « a jeté les yeux sur son humble servante » (Lc 1, 48), c'est qu'il a trouvé en elle cette ouverture totale devant Dieu, cette humilité absolue qui incline à une obéissance inconditionnelle et qui fait les délices du cœur de Dieu: « Celui sur qui je jette les yeux (oracle de Yahvé), c'est le pauvre et le cœur contrit qui tremble à ma parole » (Is 66, 2). Les « pauvres » sont ceux qui « connaissent le nom » de Yahvé (Ps 9, 11); Marie exalte dans le *Magnificat* la sainteté de son Nom

(Lc 1, 49b). Les « **pauvres posséderont la terre** » (Ps 37, 11); l'influence bienfaisante de la Vierge s'étendra à toutes les générations. Yahvé « dirige les pauvres dans la justice, il enseigne aux malheureux sa voie » (Ps 25, 9); c'est pourquoi Marie exprime sa soumission et son entière disponibilité vis-à-vis des desseins divins: « Je suis la servante du Seigneur; qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38). Dieu « relève le pauvre de sa misère » (Ps 107, 41); Marie est convaincue que tout ce qu'il y a de grand en elle est l'œuvre du Tout-Puissant.

Yahvé « **sauve le peuple des pauvres** » (Ps 18, 28), c'est-à-dire de ceux qui ont conscience de leur absolue impuissance en dehors de l'assistance divine et qui, pour ce motif, s'accrochent à Lui dans la prière: « Ecoute, Yahvé, pitié pour moi! Yahvé, sois mon secours... Aussi mon cœur te chantera sans plus se taire, Yahvé mon Dieu, je te louerai à jamais » (Ps 30, 11. 13). Dans sa volonté ardente d'adhérer à Dieu et à son bon plaisir, Marie ne songe qu'à « tressaillir de joie en Dieu son Sauveur » (Lc 1, 47), selon la parole d'Isaïe: « Les humbles se réjouiront encore en Yahvé et les plus pauvres exulteront dans le Saint d'Israël » (Is 29, 19). Par le « désistement radical » de sa foi, Marie a accompli le geste le plus sublime de l'âme « pauvre et disponible », en se confiant totalement à Dieu.

Le Dieu Sauveur, comme le Dieu Créateur, part toujours du néant: « Ce qu'il y a de fou dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre les sages; ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre la force; ce qui dans le monde est sans naissance et ce que l'on méprise, voilà ce que Dieu a choisi; ce qui n'est pas, pour réduire à rien ce qui est, afin qu'aucune chair n'aille se glorifier devant Dieu » (1 Co 1, 27-29). C'est parce que la Vierge se savait pauvre et dénuée de toute « justice propre » (Ph 3, 9), que Dieu a pu la combler de grâce. En elle, Dieu est vraiment au plus haut point le Dieu Sauveur qui « de la poussière relève le faible, du fumier retire le pauvre, pour l'asseoir avec les princes, avec les princes de son peuple » (Ps 113, 7-8).